



## ENSEIGNEMENT MUSICAL PROPOSÉ année scolaire 2016-2017 AU LYCÉE CHOISEUL DE TOURS NORD

### L'ENSEIGNEMENT MUSICAL FACULTATIF ARTS / MUSIQUE

Cet enseignement s'adresse à des élèves qui désirent poursuivre l'étude de la musique au lycée jusqu'en terminale et préparer l'option facultative (coefficient 2) du baccalauréat.

Cet enseignement s'adresse avant tout à des élèves ayant un minimum de pratique musicale (vocale ou instrumentale) de tout style en dehors du lycée.

Cet enseignement poursuit principalement quatre objectifs :

- Approfondissement des notions musicales acquises lors du collège et renforcer une culture musicale de base
- Ouverture culturelle diverse et éclectique
- Préparation à l'épreuve facultative du baccalauréat
- Développement des pratiques musicales collectives

Cet enseignement est axé sur l'étude de thématiques variées (par exemple, Les rapports de la musique avec le texte, Les rapports de la musique avec l'image, les rapports de la musique avec la société, avec les autres arts), sur des travaux d'écoute et des pratiques musicales diverses. Découverte et analyse des œuvres imposées de l'épreuve facultative du baccalauréat.

**Cet enseignement est accompagné de pratiques musicales collectives (musique acoustique et amplifiée):**

**Atelier Vocal et orchestre** qui donnent lieu chaque année à des prestations lors des journées Portes Ouvertes, Carnaval, semaine des Arts, projets inter disciplinaires et autres concerts éventuels.

**Cet atelier de pratiques musicales collectives s'adresse à tous les élèves du lycée Choiseul (pas de niveau musical particulier pour la pratique du chant mais un minimum de pratique musicale est préférable pour les instrumentistes).**

**Ouvertures possibles si demande des élèves musiciens et non musiciens :**

- Présenter les principales catégories d'activités et de métiers propres à l'univers des arts du son et de la musique et donner des informations sur d'éventuels futurs choix d'orientation
- Proposer une initiation aux techniques du son et aux outils techniques basiques permettant la collecte, le traitement du son et la réalisation de séquences musicales.
- Permettre de découvrir des grands lieux artistiques locaux de diffusion sonore et leur fonctionnement

**Durée hebdomadaire de l'option Arts et Musique : 1h**

**Durée hebdomadaire de l'atelier de pratiques musicales collectives : 2h**

**Séance le mercredi de 13h30 à 16h30 salle spécialisée Musique Internat**

*Christophe Brillault  
Professeur d'Éducation Musicale  
Lycée Choiseul, Tours Nord*